Cahiers ODena
Au croisement des savoirs

Cahier nº 2009-03. Synthèse de l'atelier

La pauvreté en contexte autochtone à Val-d'Or: regards et perspectives d'intervenants

Julie Cunningham, Carole Lévesque, Édith Cloutier et Suzanne Dugré

Montréal 2009

REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC

DIALOG
Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones
Aboriginal Peoples Research and Knowledge Network

INRS
Université d'avant-garde

ODena
ARUC - CURA

Les Autochtones et la ville au Québec: identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance
Aboriginal Peoples in Québec Cities: Identity, Mobility, Quality of Life and Governance

Cahiers ODENA. Au croisement des savoirs
Cahier ODENA n° 2009-03. Synthèse de l'atelier
Titre : *La pauvreté en contexte autochtone à Val-d'Or. Regards et perspectives d'intervenants*
Auteures : Julie Cunningham, Carole Lévesque, Édith Cloutier et Suzanne Dugré
Éditeur : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Lieu de publication : Montréal
Date : 2009

Julie Cunningham
Coordonnatrice du réseau DIALOG, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Carole Lévesque
Professeure, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

Édith Cloutier
Présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Suzanne Dugré
Professeure, Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Éditique
Céline Juin, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Révision linguistique
Catherine Couturier, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Diffusion
DIALOG. Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones
Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec, Canada H2X 1E3
reseaudialog@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
225, Chef Max Gros Louis
Wendake, QC G0A 4V0
infos@rcaaq.info

Organisme subventionnaire
L'Alliance de recherche ODENA est subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Université d'accueil du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA

INRS
Université d'avant-garde

ISBN : 978-2-89575-220-2
ISSN : 2291-4161 (imprimé)
ISSN : 2291-417X (en ligne)
Dépôt légal : 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ODENA
ARUC-CURA
Les Autochtones et la ville au Québec :
identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance

www.odena.ca

L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG ─ Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés, 2009-2014). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.

- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.

- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.

- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

Partenaires | Partners

INRS Université d'avant-garde

DIALOG Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones Aboriginal Peoples Research and Knowledge Network

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

CICC Centre international de criminologie comparée

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Val-d'Or Native Friendship Centre

Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles

Centre d'amitié autochtone du Saguenay

Centre d'amitié Eenou de Chibougamau

Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

Centre d'amitié autochtone de Montréal

Centre d'amitié autochtone de La Tuque

Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

National Association of Friendship Centres

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Canada

Table des matières

Introduction **1**

1. Les obstacles à l'inclusion sociale : enjeux locaux et dynamiques globales **3**

1.1 L'accès au logement 3

1.2 La discrimination : une trame de fond 4

1.3 Le choc de la transition entre la communauté et la ville 4

2. La pauvreté en contexte autochtone. Des concepts et des stratégies à revoir **7**

2.1 Redéfinir la pauvreté 7

2.1.1 La pauvreté n'est pas l'envers de l'argent… ou de l'emploi 7

2.1.2 Quels besoins? 7

2.2 Des pauvretés 8

2.2.1 La condition itinérante 8

2.2.2 La consommation 8

2.2.3 Les ainés 8

2.2.4 Cris : les effets de la Convention de la Baie-James 8

2.3 La formulation des politiques publiques 9

2.3.1 Quelle adaptation? 9

2.3.2 L'intervention 9

3. Des initiatives de changement **11**

3.1 L'approche holistique 11

3.2 Une éducation adaptée et des stratégies de formation nouvelles 12

3.3 Institutionnalisation des pratiques de collaboration 12

3.4 Reconnaissance 13

Conclusion **15**

Annexe : Participants I Participantes **17**

Introduction

Les travaux de recherche menés au Québec sur les enjeux de l'exclusion sociale et de la pauvreté spécifiques au monde autochtone révèlent souvent des paradoxes. Du côté institutionnel et gouvernemental, l'affliction des Peuples autochtones se mesure statistiquement par les indicateurs de développement humain généralement acceptés dans le monde occidental. Selon cette approche, le problème de la pauvreté est structurel et économique : il provient d'un déficit d'emplois ou de l'existence de barrières à l'emploi qui affectent de façon indifférenciée des individus à capacités égales.

Du côté des intervenants et intervenantes de première ligne qui travaillent auprès des populations autochtones, dont plusieurs sont eux-mêmes Autochtones, la relation de cause à effet doit être plus nuancée. En effet, pour eux, la pauvreté n'est pas qu'affaire d'emploi ou de revenus et ne se définit certainement pas à l'aide de critères universels. Elle se comprend à travers le contexte dans lequel elle est vécue et s'appréhende par l'appréciation intégrée des éléments historiques, sociaux, culturels, économiques et individuels qui la sous-tend. À la lumière de ces différentes perspectives, il devient clair que la compréhension des enjeux entourant l'exclusion sociale vécue par les collectivités autochtones passe par une nécessaire re-conceptualisation des éléments du paradigme explicatif de l'exclusion sociale pour qu'il reflète les contingences du terrain et la réalité de tous les jours.

Le présent document contribue à cet effort par la mise au jour d'éléments de discussion et de réflexion formulés par quinze intervenants et intervenantes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue lors d'une journée de réflexion tenue au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or le 26 juin 2008. Il fait état des discussions qui ont été tenues lors de cette journée d'échange et qui ont mis en évidence les thèmes suivants :

- les enjeux locaux en matière de pauvreté;
- la nécessité de revisiter les concepts relatifs à la pauvreté;
- les pistes de solutions révélées par des exemples de succès.

En tant que forum public dont la mission première est de favoriser le dialogue et le partage des connaissances entre le milieu universitaire et le milieu autochtone, l'Alliance de recherche ODENA, en partenariat avec DIALOG — Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones — et le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, s'est impliquée dans l'organisation de cette journée de réflexion pour mieux saisir dans un premier temps la complexité et la spécificité de l'exclusion sociale vécue par les Autochtones et, dans un second temps, se pencher sur les façons d'appréhender les enjeux soulevés par des intervenants autochtones et non autochtones.

1. Les obstacles à l'inclusion sociale : enjeux locaux et dynamiques globales

1.1 L'accès au logement

Le premier obstacle que rencontrent les Autochtones de la région de Val-d'Or est celui de l'accès au logement. Ceci est dû autant à des facteurs structurels que conjoncturels. Dans un premier temps, le problème de la pénurie de logements afflige les communautés autochtones qui connaissent une croissance démographique importante depuis le début des années 1980, toutes populations autochtones confondues. Toujours du point de vue structurel, mais dans le cadre spécifique de Val-d'Or, les participants et participantes ont soulevé à maintes reprises que les membres des Premières Nations ont à composer avec des représentations sociales discriminantes, c'est-à-dire des préjugés, qui réduisent considérablement l'offre de logement à laquelle ils ont, théoriquement, accès.

En fait, tous les participants et participantes ont affirmé être au courant que « certains propriétaires acceptent de louer leurs logements aux Indiens » tandis que la majorité refuse systématiquement, de manière ouverte ou détournée. De plus, les propriétaires qui acceptent de louer aux Autochtones sont aussi réputés pour ne pas entretenir convenablement leurs logements. Les Autochtones qui y habitent sont donc contraints à vivre dans des conditions insalubres (moisissure, insectes, mauvaise isolation), qui affectent aussi leur état de santé (asthme, par exemple). La problématique du logement est aussi tributaire d'une conjoncture nouvelle : la ville de Val-d'Or connaît un afflux de nouveaux arrivants depuis le début de 2008, principalement à cause de la reprise de l'activité minière dans la région, un contexte qui fait en sorte que le taux d'inoccupation se situe à 0 % au sein de la ville.

Ces éléments combinés ont une incidence directe sur l'accès au logement des Autochtones habitant à Val-d'Or ou souhaitant s'y établir. Cette problématique est lourde de conséquences. Par exemple, l'une des raisons qui motivent les Autochtones à venir s'installer à Val-d'Or est celle d'acquérir une formation collégiale ou universitaire. Les barrières à surmonter les poussent à élaborer des stratégies d'entraide (habiter à plusieurs, chez des amis, de la famille ou des relations), qui rendent parfois la réussite scolaire précaire. En effet, la promiscuité entrave la tranquillité nécessaire à la concentration et à l'étude. Ceci est d'autant plus problématique que la majorité des Autochtones qui désirent effectuer un retour à l'université sont des mères de famille à la recherche de logements comptant au moins quatre pièces. Dans certains cas, le manque d'accès au logement les découragera suffisamment : elles choisiront alors d'abandonner leur projet d'études et retourneront dans leur communauté de résidence.

Après avoir énoncé ces éléments, certains intervenants abordèrent un autre versant de la réalité de l'accès au logement : la gestion des habitations à loyer modique (HLM) destinées à la population autochtone en Abitibi-Témiscamingue. D'une part, ils ont souligné que les conditions d'accès aux HLM sont nébuleuses, ce qui porte à croire qu'elles sont aussi méconnues par la population autochtone en général. D'ailleurs certains intervenants associent à la société de gestion une image négative de « bureaucratie » qui contrecarre les objectifs de fournir aux plus démunis le logement dont ils ont besoin. D'autre part, le rôle de mandataire de la société de gestion de ces habitations n'inclut pas de portée sociale et, de fait, n'entraîne pas l'obligation de sensibiliser les gens sur les conséquences de non-respect

des règlements en HLM, notamment l'éviction. En effet, les intervenants notent que les causes qui conduisent à la perte de logements en HLM sont liées en général au non-paiement du loyer ou au bruit. Ces situations pourraient être évitées avec une meilleure sensibilisation des occupants.

1.2 La discrimination : une trame de fond

Un deuxième obstacle, lié au précédent, est celui de la prévalence de la discrimination à l'endroit des Autochtones, et ce, à tous les niveaux. Il en fut question dans l'accès au logement, mais l'existence de préjugés entretenus autant par les non-autochtones que les Autochtones, les uns à l'égard des autres, précarisent le sentiment d'appartenance envers leur milieu de vie que pourraient développer les Autochtones habitant à Val-d'Or. Cette trame de fond affecte de façon pernicieuse l'étendue du réseau social qu'ils peuvent espérer créer autour d'eux, la confiance des individus en eux-mêmes, leurs possibilités en matière d'emplois, la connaissance de leurs droits : en d'autres mots, la qualité de leurs conditions de vie.

Le seul endroit qui offre des services pouvant pallier cette situation est le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) qui agit sur plusieurs fronts. Lieu de ressourcement et de récréation d'un milieu de vie communautaire, le CAAVD fournit des services d'hébergement, de conseils, de soutien et de sensibilisation. Il est aussi le plus important employeur des membres des Premières Nations de la région. Le CAAVD tente également de développer des activités porteuses de nouvelles relations entre Autochtones et non-autochtones de manière à combattre, progressivement, les croyances erronées qu'ont les uns à propos des autres, mais aussi à construire le respect mutuel découlant d'une compréhension réciproque de cultures si différentes.

1.3 Le choc de la transition entre la communauté et la ville

Un troisième obstacle que rencontrent les Autochtones qui se retrouvent à Val-d'Or se rapporte au choc de la transition de la vie en communauté (en réserve) vers le milieu urbain. En effet, selon l'un des intervenants, la vie en communauté ne fournit pas aux Autochtones « les conditions gagnantes » pour intégrer la ville[1]. Ceci signifie plus particulièrement que les Autochtones vivant en communauté ne sont pas familiarisés avec les pratiques et comportements organisationnels qui régissent le fonctionnement général de la société majoritaire, et qu'ils y sont confrontés d'une manière brutale à leur arrivée en ville. Par exemple, la gestion des ressources financières par l'établissement d'un budget familial ou individuel n'est pas une pratique développée en communauté puisque les ressources sont souvent pensées comme étant des biens collectifs. Une telle compréhension « nuit » aux Autochtones lorsqu'ils se retrouvent en ville où chaque famille ou chaque individu est indépendant financièrement. Les Autochtones se sentent rapidement jugés (et de fait le sont) dès que leurs comportements diffèrent de la norme. Le malaise identitaire lié à la pression de se conformer aux normes de la société majoritaire est accentué par la perte de repères institutionnels. Où se trouve l'aide dans cette société? Comment avoir accès aux services ou

[1] Il faut préciser que les intervenants reconnaissent que le choc de la transition entre la réserve et les centres urbains n'est pas unique à Val-d'Or, mais leurs exemples, évidemment, traduisent une connaissance de cette réalité particulière.

ressources disponibles? Les Autochtones savent où trouver les ressources sur la réserve; en ville, les règles de fonctionnement sont différentes. Ce type d'obstacle est majeur pour bien des Autochtones.

Même lorsque les « conditions gagnantes » sont réunies, c'est-à-dire que l'individu apprend rapidement à se comporter comme les autres (occupe un emploi, étudie, respecte son budget), ou encore lorsqu'il a accès à toute la gamme des services de soutien (emploi, logement, alimentation, transport, aide personnelle), il semble inévitable que la plupart des nouveaux arrivants choisissent tout de même de retourner en communauté. Les expériences d'un participant le poussent à constater que les Autochtones en ville sont déchirés entre le désir de profiter des conditions de vie plus confortables de la ville (logement, éducation, nourriture plus abondante) et le sentiment de sécurité que procure la vie en réserve.

En somme, pour un Autochtone, le choc que constitue l'adaptation dans un milieu de vie où les institutions et les normes sont différentes de celles avec lesquelles il a toujours vécu, décentralisées et éparses (propre à la réalité urbaine) est énorme. Cette observation pousse des intervenants à soulever l'importance de penser la question de la pauvreté et de l'exclusion sociale en termes relatifs. Cet aspect sera l'objet de la prochaine section.

2. La pauvreté en contexte autochtone. Des concepts et des stratégies à revoir

En échangeant au sujet des obstacles à l'inclusion sociale des Autochtones, plusieurs questions sur les liens à saisir entre les Premières Nations et la pauvreté ont été formulées. Il est possible d'extraire deux questions se situant aux extrémités d'un même registre : on s'interroge d'une part sur **la manière de mettre en œuvre des stratégies d'interventions et des politiques publiques qui, en quelque sorte, allieraient le respect des valeurs traditionnelles ou ancestrales à « l'efficacité de la modernité »**, et d'autre part, sur **la possible nécessité de cesser complètement l'ingérence dans les affaires des Autochtones**. Les sections qui suivent proposent une synthèse des commentaires des participants à l'égard des liens entre la problématique de l'exclusion sociale et de la pauvreté et les Autochtones; les éléments d'information consignés chevauchent ces deux pôles de questionnement à des degrés variables. Fait intéressant : les commentaires appartenant plus ou moins à la première catégorie ont été principalement formulés par des intervenants autochtones tandis que les commentaires se rapportant au second pôle ont été généralement plus clairement exprimés par des intervenants non autochtones.

2.1 Redéfinir la pauvreté

2.1.1 La pauvreté n'est pas l'envers de l'argent… ou de l'emploi

Fait saillant contrastant avec les prémisses de la *Stratégie nationale contre l'exclusion sociale et la pauvreté* : la majorité des participants s'entendaient pour dire que la pauvreté n'est pas qu'affaire d'argent ou d'emploi. Ceci peut sembler bien banal comme constat, mais si cette réalité est réellement comprise, comment expliquer que les institutions publiques n'appréhendent encore la pauvreté qu'avec des indicateurs de revenus? L'inadéquation entre la réalité de la pauvreté et ses outils de mesure ne doit pas être sous-estimée. Les participants et participantes de la journée d'étude l'ont affirmé à maintes reprises : la pauvreté c'est aussi, voire beaucoup, la vulnérabilité des individus et des collectivités face à des structures aliénantes et la faiblesse du tissu social qui en découle.

2.1.2 Quels besoins?

Partant de ce constat, il devient impératif de s'interroger sur la notion de besoin. Comment la définit-on? Qui la définit? À quelle fin? L'un des participants, à la lumière de ses expériences personnelles, posait la question en ces termes : « n'est-il pas temps que nous nous demandions si l'emploi, par exemple, est le premier besoin à satisfaire pour les Autochtones? N'est-il pas temps que nous envisagions que les Autochtones aient seulement besoin que leur choix de vivre selon leurs normes, leurs structures, soit reconnu et accepté? »

2.2 Des pauvretés

2.2.1 La condition itinérante

Si la notion de besoin ne peut être présumée d'entrée de jeu, la compréhension des ramifications entre pauvreté et Autochtones nécessite la prise en compte du fait qu'être démuni, en ville, n'a pas les mêmes significations et conséquences pour un Autochtone ou un non-autochtone. Évidemment, les besoins de base comme manger, dormir et avoir un toit sont les mêmes pour tous. Cependant, il y a plusieurs types de pauvreté. Un intervenant souligne que les « itinérants, entre eux » savent qu'il est bien pire d'être un pauvre autochtone qu'un pauvre « blanc ». Ce dont il est question ici est bien la prédominance de préjugés à l'égard des Autochtones[2].

2.2.2 La consommation

Ces préjugés, suggère-t-on, sont aux fondements de la prévalence élevée de la problématique de la consommation de drogues et d'alcools chez les jeunes et moins jeunes Autochtones. La consommation de psychotropes semble pallier le besoin de refuge et de reconnaissance que l'exclusion sociale provoque. Toute la détresse que l'autodestruction par la consommation masque finit fatalement par engendrer le besoin de retourner en communauté. Là, les gens ne se sentent plus à l'écart : ils appartiennent à une collectivité. Cependant, alors que les étiquettes péjoratives d'Indien ou de drogué disparaissent, les problèmes de surpeuplement et de désœuvrement resurgissent. Les nombreux aller-retour entre les communautés (réserves) et la ville qu'effectuent les Autochtones reflètent ce faux choix auxquels sont constamment confrontés nombre d'entre eux : intégrer la ville ou rester en communauté?

2.2.3 Les ainés

Dans le même esprit, une autre intervenante souligne l'impact que la pauvreté peut avoir tout particulièrement sur les ainés. Peu scolarisées, prestataires de la sécurité du revenu, détenant une connaissance limitée des langues officielles, ces personnes sont particulièrement vulnérables à tous les égards : même si elles ont des proches dans la ville, ces derniers vont souvent les exploiter. Leur état de santé est toujours plus menacé, car leurs rapports avec les spécialistes de la santé sont compliqués par les barrières linguistiques. Si les ainés sont en ville, le sentiment de pauvreté est décuplé, car ils ont perdu leurs repères culturels, ils sont « déracinés ».

2.2.4 Cris : les effets de la Convention de la Baie-James

Les participants et participantes parlent aussi du fait qu'objectivement, on ne peut penser que la pauvreté se vit de la même façon selon que l'on est Cri, Algonquin ou Atikamekw. La signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (en 1975) et les ressources financières qui en ont découlé ont permis aux Cris de développer leurs propres

---

[2] Ce constat rappelle à plusieurs à quel point, sur la place publique, un Autochtone en état d'ébriété est toujours plus visible qu'un non-autochtone; un assisté social autochtone est toujours plus lâche et sans-valeur qu'un non-autochtone. À l'inverse, lorsque des Autochtones connaissent des succès, il est rare qu'on leur en reconnaisse le mérite.

institutions économiques et politiques, tout en contribuant à construire un sentiment de fierté crie. Chez les deux autres Premières Nations qui se retrouvent à Val-d'Or, les conditions de vie sont très différentes, ce qui a pour effet de créer des distances même entre les nations : il y a des Indiens riches et des Indiens pauvres. Ces distances sont accentuées par le fait que les Algonquins et les Atikamekw ont généralement le français comme langue seconde, et les Cris, l'anglais. Il y a peu de communications entre ces nations ce qui constitue, selon les intervenants, une bien triste réalité.

En somme, il existe bel et bien DES pauvretés qui s'expliquent par autant de facteurs économiques, historiques et sociaux qui ne peuvent être isolés les uns des autres.

2.3 La formulation des politiques publiques

Il n'est donc pas possible de faire un portrait unique de « l'état » de l'exclusion sociale chez les Premières Nations, même si l'on tient compte d'indicateurs qualitatifs. Les besoins exprimés par les membres des Premières Nations varient autant entre les résidents des villes et les résidents des communautés qu'à l'intérieur même des communautés. Certains vont s'inscrire dans une démarche de rattrapage socioéconomique en s'appropriant les outils de la société majoritaire tandis que d'autres vont parler de retour aux sources, à la terre et à la communauté. Il n'y a donc pas de remède magique à tous les maux, car les maux eux-mêmes sont compris différemment. La diversité doit donc être prise en compte comme variable structurante lors de la formulation de politiques publiques sans quoi l'échec est prévisible et la tentation (dans la société en général) est forte de (continuer à) blâmer les Autochtones pour ne pas avoir « réussi à s'en sortir ».

2.3.1 Quelle adaptation?

En lien avec ce qui précède, un constat encore plus grave à propos de l'inadéquation des politiques publiques persiste : malgré une reconnaissance officielle de plus en plus généralisée de l'importance d'adapter aux réalités autochtones les méthodes et stratégies en matière d'éducation, de pauvreté, de santé, il demeure que les intervenants et acteurs de la société majoritaire continuent toujours, inconsciemment souvent, à travers leurs rapports et leurs discours, à poser le fardeau de la responsabilité de « l'échec » sur le dos des Autochtones. En comparant les données statistiques qui concernent la population autochtone au reste de la population québécoise ou canadienne, les décideurs et les intervenants non autochtones en viennent irrémédiablement à demander si et comment les Autochtones se sont adaptés aux standards de fonctionnement non autochtones. Il n'est donc pas clair en ce sens que les vieilles conceptions populaires stéréotypées (sur le retard des Autochtones, la pauvreté inhérente, les avantages de l'assimilation) sont effectivement déconstruites, voire qu'il est possible de les déconstruire compte tenu de leur prévalence, même aujourd'hui, dans la société majoritaire.

2.3.2 L'intervention

Ces constatations au regard de l'inadéquation ne se limitent pas au niveau institutionnel. En effet, malgré de nombreuses années d'intervention et de pratique, les intervenants non autochtones n'ont toujours pas l'impression de comprendre les réalités des Premières

Nations, comme ils l'ont affirmé lors de la journée de réflexion. Ils admettent connaître superficiellement leurs philosophies et ne savent pas ce que signifie dans la réalité adapter leurs pratiques pour qu'elles répondent et soient respectueuses des aspirations des Premières Nations.

Pourtant, aux dires des intervenants et des intervenantes, ce n'est pas la disponibilité des ressources qui manquent : une panoplie des programmes et de nombreux travailleurs ont pour mandat d'apporter du soutien aux Autochtones. Dans tous les cas, les services sont volontaires. Comment se fait-il alors que si peu d'Autochtones y ont recours? Pourquoi continuer? Quelles retombées positives ont ces initiatives?

En somme, comment faire différemment demeure une question importante, irrésolue, même si elle était posée à peu près dans les mêmes termes il y a déjà une vingtaine années. Néanmoins, toutes les stratégies ne conduisent pas à des échecs. C'est vers ces pistes de solutions soulevées par les intervenants et les intervenantes que nous nous tournerons dans la troisième section de ce document.

3. Des initiatives de changement

3.1 L'approche holistique

Bien que les participants ne se soient pas arrêtés à définir et à expliquer l'approche holistique (qui soit dit en passant semble maîtrisée et comprise intuitivement par les participants autochtones comparativement aux non-autochtones pour qui l'approche demeure une orientation vague, sans application concrète), l'idée d'en faire un modèle pour créer et évaluer les stratégies d'intervention semblait généralement partagée. Ce type d'approche passe en premier lieu par une compréhension véritable de la part des intervenants des contextes historiques (plus particulièrement la *Loi sur les Indiens*, les pensionnats), légaux (les statuts et les traités), politiques (la quête pour l'autonomie politique et gouvernementale), culturels (les modes de vie traditionnels et leur sauvegarde), économiques (le développement du territoire) et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones. Ensuite, cette compréhension doit être retenue pour appréhender les effets qu'elle a sur un individu dans toute sa spécificité. En somme, les stratégies déployées doivent tenir compte à la fois de l'individu et du contexte dans lequel il se trouve et des manières par lesquelles ce contexte affecte l'individu qui demande du soutien, de l'aide ou des conseils.

Un important élément contextuel de nature sociale à comprendre et à prendre en considération est ce qu'une intervenante appelle le « crab symptom ». Ce symptôme, toujours selon l'intervenante, est une forme de pression sociale selon laquelle il n'est pas bien vu pour un Autochtone d'employer des stratégies de réussite individuelle comme l'éducation supérieure ou l'entrepreneuriat. Un autre de ces éléments, qui a été conceptuellement défini par la notion d'anomie, réfère à un état de désorganisation sociale qui a notamment pour effet d'entraver les échanges visant à déconstruire les mentalités misérabilistes.

L'approche holistique devrait aussi avoir une plus grande résonnance pour les intervenants qui œuvrent auprès d'une clientèle adolescente ou de jeunes adultes. Les participants qui côtoient ces jeunes ne peuvent que souligner l'importance du dilemme identitaire que pose le dualisme des sociétés que leurs vies chevauchent. En effet, ces jeunes sont déchirés à plusieurs niveaux, mais de tous les choix auxquels ils ont à faire face, le plus exigeant est sans contredit celui de se positionner face à la « modernité » et à la « tradition ». Quoi garder et quoi mettre de côté? Qui plus est, une fois les décisions individuelles « prises », la pression à l'intérieur des communautés contre la volonté de faire différemment est forte. Une intervenante affirme notamment que les jeunes autochtones doivent avoir une force de caractère incroyable afin de continuer et de terminer leurs études.

Comprendre l'envergure de ces questionnements et les bouleversements qu'ils déclenchent auprès des jeunes autochtones est à la fois minimal et déterminant dans la définition des stratégies d'intervention et de déploiement de services destinés à cette clientèle.

3.2 Une éducation adaptée et des stratégies de formation nouvelles

Malgré la volonté apparente des gouvernements et des commissions scolaires à changer le contenu des curriculums, il demeure que dans bien des cas, on continue à enseigner l'histoire de la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb ainsi que l'histoire du Québec aux jeunes des Premières Nations. Ces contenus, on le sait, sont en totale contradiction avec l'idée d'adaptation des services aux Autochtones qui serait à la base, selon plusieurs, de la fin de la perpétuelle marginalisation des membres des Premières Nations. Pour qu'il y ait une véritable adaptation des pratiques et une mobilisation conséquente des acteurs du milieu, il est nécessaire que les décisions émergent d'une forme de consensus local. C'est de cette idée que découle la création du Pavillon des Premiers-Peuples à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, conduisant Val-d'Or à devenir un pôle d'excellence en éducation postsecondaire.

Les intervenants rappellent aussi que l'adaptation des programmes et l'intervention doivent commencer dès le plus jeune âge pour diminuer les cas où les jeunes maîtrisent mal leur langue maternelle, d'une part, et leur langue seconde et tertiaire, d'autre part, une conséquence directe de leur mauvaise maîtrise de leur langue maternelle. Cette mauvaise maîtrise a des répercussions négatives sur les capacités d'apprentissage dans tous les domaines.

Un autre exemple prometteur est celui de la mise en place de programmes de formation et d'équivalences spécialisés pour les décrocheurs par la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations. On prévoit instaurer des cours d'anglais, de français et de mathématiques de base répondant au niveau et aux besoins des nouveaux venus de Val-d'Or. Aussi, il est question d'offrir des cours de communication pour franchir les barrières linguistiques, mais aussi personnelles, comme la gêne et la confiance en soi. Certaines formations visent également à diminuer les risques d'autosabotage : on y apprendra à respecter les horaires, les échéances, et à gérer les conflits et insatisfactions.

Une autre méthode proposée consisterait à mettre en place un système de mentor/apprenti qui motiverait les Autochtones avec des expertises à développer leur propre leadership et à partager leurs connaissances dans les communautés, mais aussi à changer les mentalités face à la quête individuelle du succès (qui ne doit pas être vue seulement comme l'envers du développement communautaire).

3.3 Institutionnalisation des pratiques de collaboration

La reconnaissance grandissante de la nécessité de former des partenariats à plusieurs niveaux (municipal, régional, national) commence à donner des résultats selon certains intervenants. Alors qu'à une époque les décisions se prenaient exclusivement en amont sans la participation des représentants des Premières Nations, la tendance actuelle est d'inclure les Premières Nations dans diverses instances. Ce lent changement de pratiques est la suite logique d'une observation faite par l'une des participantes : « Lorsqu'on fait le choix d'éradiquer un problème, les conséquences et responsabilités qui en découlent ne doivent pas être sous-estimées (comme ce fut souvent le cas par le passé). » En d'autres termes, un changement radical demande des efforts et ces efforts sont généralement proportionnels à l'ampleur d'une problématique. Encore une fois, ceci ne semble pas une découverte

phénoménale. Pourtant, en allant sur le terrain, on se rend vite compte que les exemples de collaborations réelles se comptent sur les doigts de la main, même dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Lorsque les initiatives sont issus de partenariats, les méthodes envisagées incluent nécessairement des axes d'intervention qui respectent les valeurs communautaires des Autochtones. L'idée soutenue par de nombreux intervenants n'était donc pas de mettre en place des services répondant uniquement aux besoins des Premières Nations mais bien de développer en commun de nouvelles méthodes de travail qui tiendraient compte des expertises, des philosophies et des intérêts de chacun.

3.4 Reconnaissance

Il est aussi important de faire connaître les pratiques qui ont du succès et d'inciter les acteurs qui pourraient en bénéficier à voir comment les leçons tirées par les uns pourraient servir pour les autres. Il s'agit aussi du même coup d'améliorer l'estime collective des Premières Nations et en conséquence, de changer le regard qu'ils peuvent entretenir individuellement sur leur avenir. Lorsqu'ils se voient (eux, leurs proches, leurs modèles) comme des acteurs du changement, il n'y a pas de meilleure source de fierté. Un exemple souligné à cet égard a été celui de la tenue du Gala Mëmëgwashi[3], organisé par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, pour récompenser la persévérance scolaire des jeunes autochtones. Ce type d'activité procure une reconnaissance à laquelle pourraient être associés d'autres partenaires autochtones et non-autochtones.

Être reconnu par les autres, c'est aussi une manière de ne plus être exclu, de ne plus être pauvre.

[3] Depuis 2002, le Gala Mëmëgwashi permet de souligner l'accomplissement, la persévérance et les résultats scolaires des étudiants autochtones.

Conclusion

Cette journée d'étude avait pour but d'explorer le corpus de connaissances accumulé par les intervenants autochtones et non-autochtones œuvrant à Val-d'Or auprès des membres des Premières Nations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il va sans dire que le présent compte rendu ne touche pas que cette seule dimension. Notre approche, qui part des réalités vécues, révèle bel et bien que la pauvreté ne peut être appréhendée comme un problème en soi, de façon isolée, sans traiter de questions d'ordre social, historique, culturel ou légal. **La pauvreté est loin d'être une seule question d'économie ou d'emploi!**

Ce constat bien simple est d'une portée immense pour quiconque s'intéresse à la pauvreté en contexte autochtone. Les réalités autochtones sont empreintes d'un passé d'assimilation, de rapports inégalitaires, de barrières discriminatoires, de déchirements identitaires et de structures aliénantes. Ceci étant dit, les intervenants ont démontré une volonté très palpable de faire les choses différemment, de passer à une autre ère. Certains étaient plus pessimistes; d'autres sont plus confiants : ils ont en main des pistes de solutions, ils croient que l'arrivée de nouvelles générations d'intervenants et de décideurs (autochtones et non autochtones) permettra d'anticiper un avenir partagé.

Annexe : Participants I Participantes

FRANCESCA BENEDICT, professeure
Cégep Abitibi-Témiscaminque, campus de Val-d'Or, présidente de Val-d'Or, ville en santé

LENNY BERGERON, intervenante en travail psycho éducatif
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

SERGE BOUDREAULT, intervenant
Centre jeunesse du Lac Simon

LOUISE BRYCE, professeure
Cégep Abitibi-Témiscaminque, campus de Val-d'Or, services aux étudiants des Premières Nations

ÉDITH CLOUTIER, directrice générale
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, membre du comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

MARCO CLOUTIER, intervenant
Service développement des ressources humaines des Premières Nations

ISABELLE CORNET, infirmière
Pikatemps

JULIE CUNNINGHAM, assistante de recherche
INRS, DIALOG Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones

SUZANNE DUGRÉ, professeur en psychoéducation
Université du Québec en Abitibi-Témiscaminque

VÉRONIQUE GAGNÉ, intervenante
La Piaule, Val-d'Or

SHARON HUNTER, directrice des ressources humaines
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

JOHANNE LACASSE, agente de liaison algonquine
Conférence régionale des élus

SHANIE LEROUX, étudiante à la maîtrise en travail social
Université du Québec à Montréal

CAROLE LÉVESQUE, professeure
INRS, Centre Urbanisation Culture Société; directrice de DIALOG Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones

JANET MARK, membre du Conseil d'administration
Université du Québec en Abitibi-Témiscaminque et du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

EMMA RICHMOND, intervenante
Service développement des ressources humaines des Premières Nations

ROLANDE THOMPSON, agente de service
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

JACINTHE OUELLET, intervenante
Service développement des ressources humaines des Premières Nations

GINA RICHMOND, directrice du développement communautaire
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or